



## Assemblée Générale 2023

### Rapport financier – Exercice 2022

Jacques Vairon - Trésorier

Un exercice en retrait en termes de dons, mais en progrès en termes d'adhésions.

Des subventions en rapport avec des projets et des dépenses de fonctionnement maintenues et même en retrait.

RECETTES	2021	2022
Adhésions	4 080	4 590
Dons	17 013	16 424
Dons décès	11 254	8 905
Subvention Brain-Team	0	7 400
Intérêts Livret A	314	1 019
Subvention labo	853	
Projet Caromarane	1000	
Billetterie Octavio	640	
Rbst acompte AG	609	
	35 763	<b>38 338</b>

DEPENSES	2021	2022
Courrier	110	108
Edition	247	116
Internet	135	135
Déplacements	0	0
Frais bancaires	102	86
Assurance	164	167
Cotisations	235	50
Billetterie Octavio	640	
Fournitures		0
Divers	150	280
Soutien Recherche	12 000	7 400
	13 783	<b>8 343</b>

**Solde excédentaire = 29 995 €**

## Les recettes

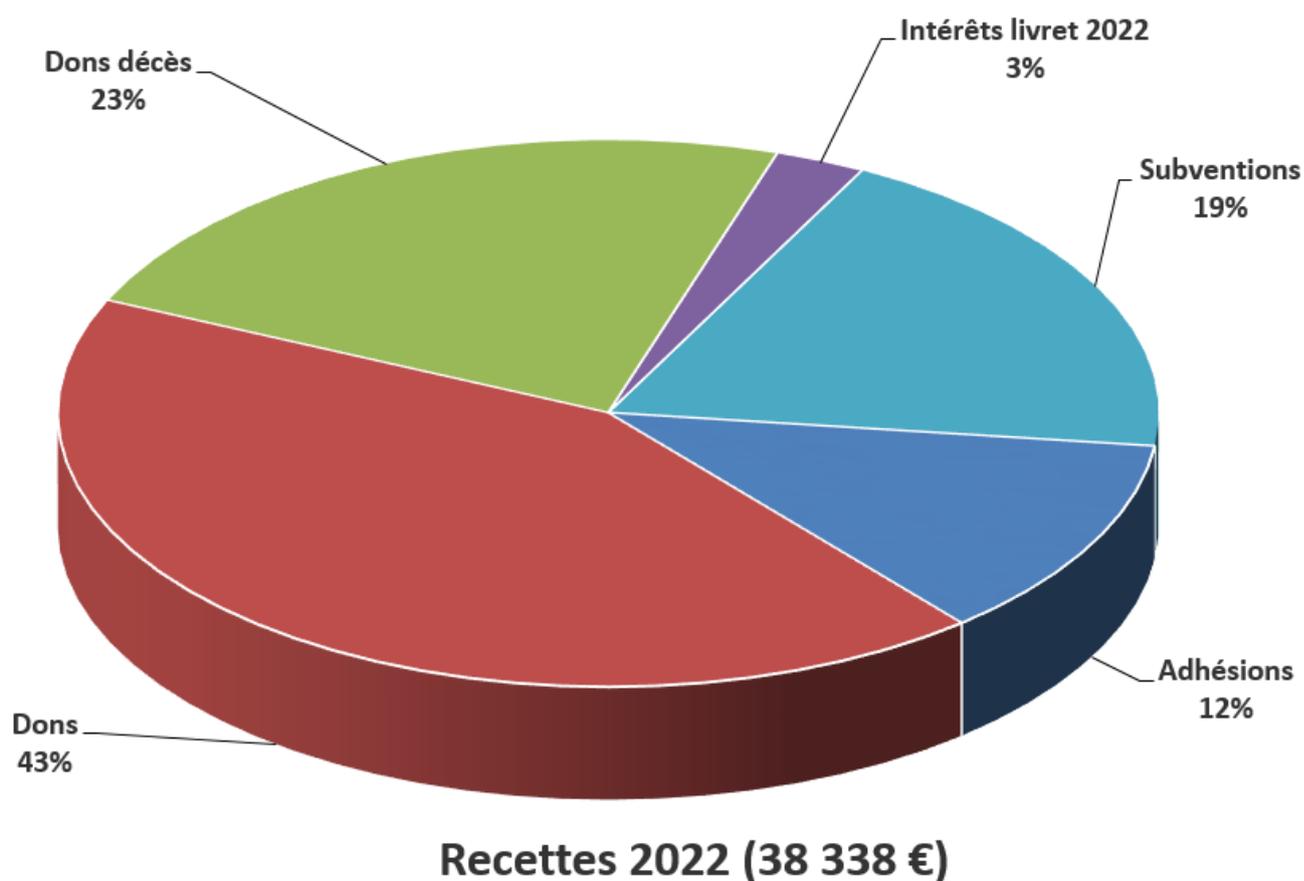
A noter que les chiffres annoncés prennent en compte les versements enregistrés début 2023 sur notre compte bancaire (chèques reçus en toute fin de 2022, virement par HelloAsso à la mi-janvier des adhésions/dons de décembre 2022 par carte bancaire)

Une légère progression des adhésions sur cet exercice, mais nous restons à une population de l'ordre de 150 adhérents, avec des abandons de près d'un tiers d'une année sur l'autre, compensés par l'arrivée de nouveaux adhérents dans le même ordre de grandeur.

Parmi ces adhérents, on évalue à 90% le nombre des personnes en lien direct avec l'AMS (malades, aidants ou ex-aidants) et à 10% le nombre de proches, parents et amis de malades.

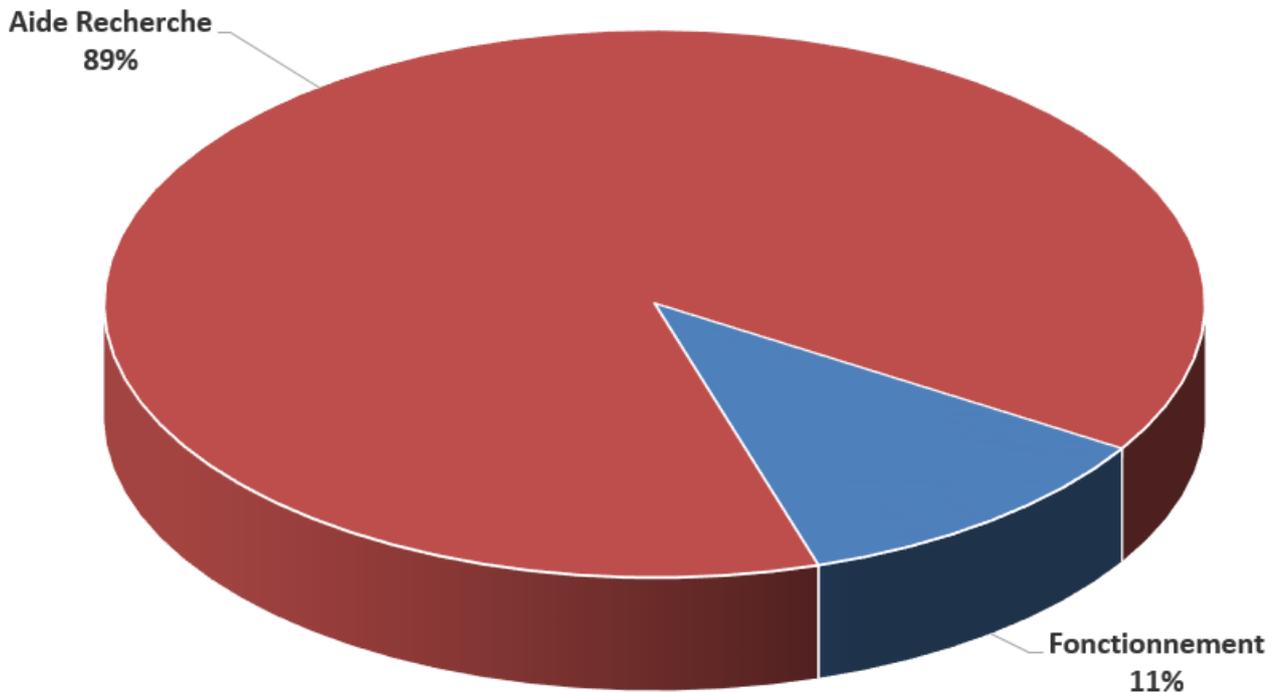
Nous sommes toujours bien loin du nombre d'adhérents potentiels compte-tenu la prévalence de notre maladie estimée à 4500 personnes en France.

Comme évoqué en introduction, les dons ont été en retrait et ceux en lien avec des collectes lors de décès (lorsque nous en avons eu connaissance) n'en représentent plus que la moitié.



## Les dépenses

### Dépenses 2022 (8 343 €)



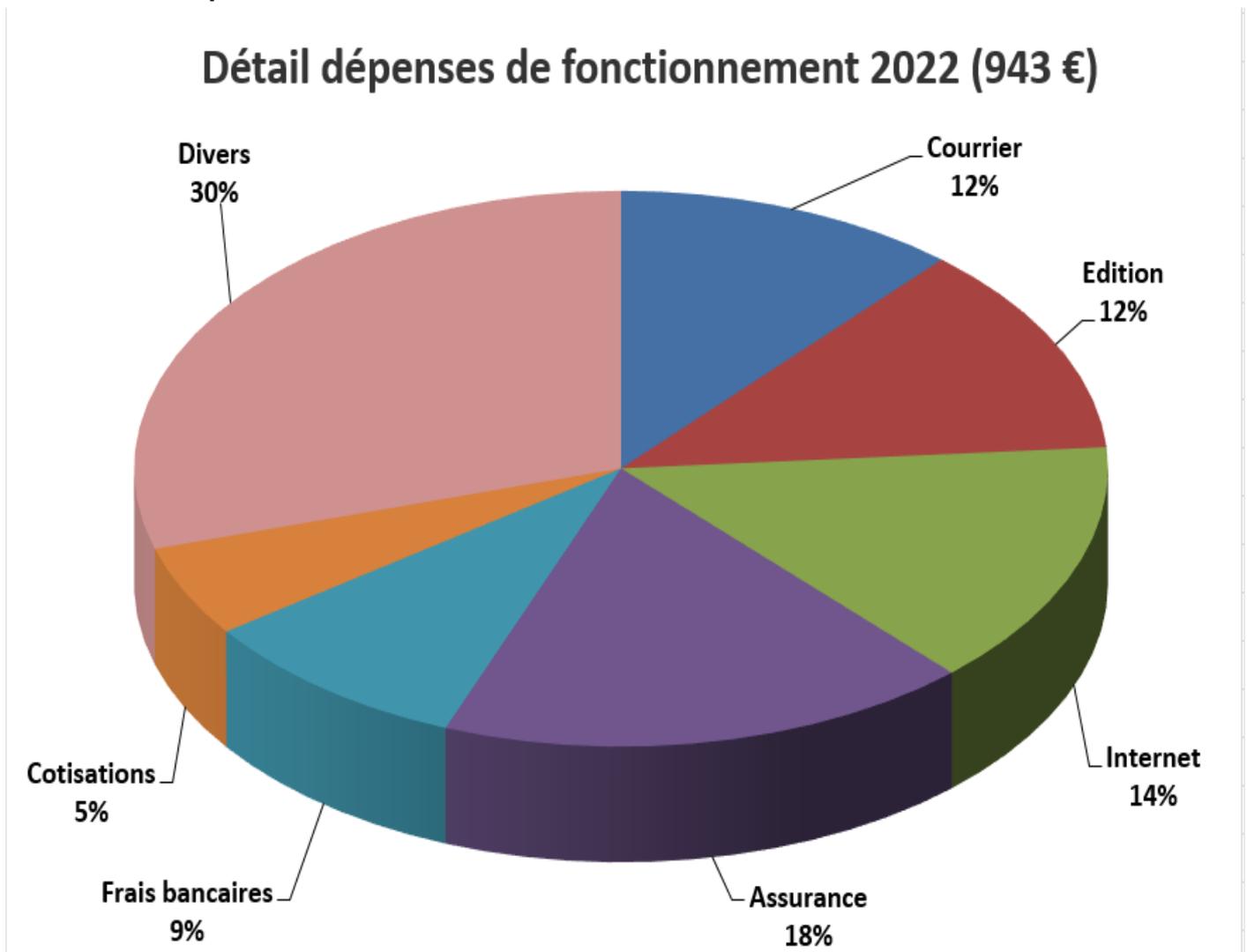
La répartition de nos dépenses entre le soutien à la recherche et nos frais de fonctionnement est toujours très différente d'un exercice à l'autre. L'image ci-dessus n'est donc qu'un aperçu de l'exercice 2022. En termes de comptabilité, elle représente le versement par Aramise, à l'Université Technologique de Compiègne, de la subvention accordée par BRAIN-TEAM pour le financement de deux stages étudiants dans le cadre du projet Dédale.

Si l'on s'attarde sur nos dépenses de fonctionnement, elles sont en léger retrait par rapport à 2021 (1144 €) avec moins de cotisations d'Aramise à diverses entités et pas de nouvelle édition du dépliant Aramise.

La reconduction de la tenue de notre Assemblée Générale 2022 en visio-conférence participe largement à ce faible niveau de dépenses.

***L'idée reste bien sûr de mobiliser le maximum de fonds pour un soutien à la recherche***

## Le détail des dépenses de fonctionnement



Certains de ces frais sont compensés par les bénévoles qui renoncent à leur remboursement, merci à eux ! Malgré ces opérations nulles en terme de comptabilité (une dépense = un don), nous tenons néanmoins à les faire apparaître pour donner une réelle idée de nos coûts de fonctionnement.

### **Des frais fixes qui restent incompressibles**

**Le poste Internet** : il inclut l'abonnement auprès de notre fournisseur d'accès (OVH) et le maintien de notre nom de domaine ainsi que l'abonnement à notre fournisseur de visio-conférence (Zoom).

**Les cotisations** : par rapport à 2021,

- L'affiliation à l'Alliance Maladies Rares (155 € en 2021) n'a pas été sollicitée ? Payée au final sur l'exercice 2023.
- L'adhésion à l'association FreeGuppy, éditeur du logiciel que nous utilisons pour notre site Web, n'a pas été renouvelée.
- Ce poste n'inclut donc que la cotisation Eurordis (50 €).pour 2022

**Les frais bancaires** (86 €) et d'**assurance** auprès de la MAAF (167 €)

## ***D'autres frais plus variables ...***

**L'édition** : limitée cette année à l'impression (sous-traitée) des reçus fiscaux

**Le courrier** : essentiellement l'envoi des reçus fiscaux pour des donateurs sans adresse mail, et aux quelques adhérents sans courriel communiqué ainsi que l'envoi des dépliants auprès des centres de compétences AMS.

## ***Situation de la Trésorerie***

<b>Trésorerie à fin DECEMBRE 2021</b>	
Compte courant	
Livret	
Caisse espèces	12.30
	<b>83 411.70</b>

<b>Trésorerie à fin DECEMBRE 2022</b>	
Compte courant	35 977.49
Livret	77 416.59
Caisse espèces	12.30
	<b>113 406.38</b>

Cette trésorerie nous a permis de lancer début 2022 un appel à projet(s) de recherche doté de 65 000 € en partenariat avec la Fondation Maladies Rares.

## ***La situation à mi-mai 2023 et nos engagements d'ici la fin de l'exercice 2023***

Le premier acompte (50%, soit 32100 €) a été versé début janvier auprès de la Fondation Maladies Rares à la signature du contrat avec l'équipe projet retenue (P.O. Fernagut- Poitiers).

Le paiement du solde sera à prévoir pour 2024.

Reste en cours le paiement (3000 €) pour la finalisation du projet BioProgAMS, dans l'attente du rapport final. Ce projet porté par le Dr Alexandra Foubert-Samier au Centre de référence de l'AMS à Bordeaux porte sur l'exploitation des données cliniques, biologiques, d'imagerie cérébrale recueillies auprès des patients AMS suivis par le Centre de référence.

<b>Situation à mi- mai 2023</b>	
Trésorerie à mi-mai 2023	89 820
Solde BioProgAMS ?	-3 000
<b>Total</b>	<b>86 820</b>